



140646 - Peut-on regrouper plusieurs choses dans une seule prière de consultance?

question

M'est-il permis de regrouper plusieurs choses dans la même prière de consultance, ou faut-il consacrer une prière à chaque chose? Si cette option est offerte, comment s'y prendre? Voici un exemple: achat d'un véhicule, achat d'une maison, et mariage. Peut-on regrouper toutes ces choses dans une prière de deux rakaa faite dans le cadre d'une consultance, ou faut-il faire la même prière pour chaque chose à part?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La consultance est une invocation dans laquelle le fidèle demande au Maître Puissant et Majestueux de lui indiquer le choix à faire entre deux choses. L'invocation constitue une large porte dans la Charia. Elle permet au musulman de demander à Allah le Très-haut tous ses besoins. Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) recommandait des formules d'invocation riches et concises, qui réunissent beaucoup de choses en peu de mots. Il ne semble pas interdit de mentionner plusieurs besoins dans la consultance qui suit l'accomplissement des deux rakaa. En agissant ainsi, on se conformera à ce qui est prévu. Mais il demeure préférable de consacrer une prière et une invocation à chaque besoin.

Cheikh Abdoullah ibn Djabrine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: « peut-on faire la consultance sur plusieurs affaires dans la même prière? » Voici sa réponse: « en effet, c'est permis. La prière est un moyen d'introduire l'invocation qui la suit. Dès lors, rien n'empêche que la consultance portant sur un besoin ou plus vienne après la prière. Après l'introduction, l'intéressé dit : « Seigneur, si une telle ou telle affaire m'arrange mieux, facilite-la moi, etc. » Avis sur la prière introductive de la Consultance. Question n° 12.



Nous avons posé cette question à notre cheikh, Abdourrahman al-Baraak (Puisse Allah le Très-haut le protéger) Voici ce qu'il a dit: « le fidèle peut réunir dans la même prière plusieurs affaires avant de dire: « Seigneur, si Tu sais qu'une telle ou telle affaire m'arrange mieux...etc. »

Allah le sait mieux.